

# PROFESSEUR(E) D'ÉCONOMIE-GESTION

## Option Prévention sécurité

### Fiche de poste

#### Missions

L'enseignant interviendra en classe de baccalauréat professionnel Métiers de la Sécurité et /ou CAP Agent de Sécurité en lycées publics (interventions en sections en apprentissage possibles). Il devra justifier d'une expérience significative dans le domaine de la sécurité civile/privée-incendie, secours à personne et/ou sécurité publique/privée- sûreté-malveillance. Pour intervenir en dominante incendie, il est nécessaire que l'enseignant possède une attestation SSIAPet pour le secours à personnes l'attestation PSE2 (formateur et si possible monitorat).

Il intervient pour un volume horaire d'environ 18 h de cours hebdomadaires face aux élèves, auquel il faut ajouter le temps de préparation, de correction, de coordination pédagogique et de suivi des élèves. Il travaille en équipe pédagogique, en binôme pour l'enseignement professionnel (répartition des pôles d'enseignement).

#### Activités principales

- Enseigner les gestes et savoirs professionnels techniques.
- Enseigner une discipline à un groupe de personnes.
- Préparer les cours, établir la progression pédagogique, évaluer les élèves.
- Aborder les techniques pédagogiques par scénarisation, privilégiant une mise en pratique par les élèves.
- Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs.
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (recherche de stage, orientation, projets...).
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel.
- Travailler en équipe (collaborer aux projets d'équipe, préparer les plateaux techniques...).
- Respecter les règles de sécurité.
- S'approprier la réglementation des diplômes et certifications.

#### Profil

- Être détenteur d'un diplôme ou d'une certification dans les métiers de la sécurité et avoir une expérience opérationnelle depuis au moins 5 ans.
- Pour enseigner en dominante incendie : Être titulaire au minimum du S.S.I.A.P. 1er degré.
- Pour enseigner le secours à personne en équipe : Être titulaire du PSE2.
- Une expérience d'encadrement dans le domaine de la sécurité est exigée.
- Maîtriser les aspects juridiques du domaine concerné.
- Maîtriser l'outil informatique.
- Être capable de créer ses supports informatiques de cours (Word, Excel, Power Point).
- Avoir l'envie de transmettre son expérience et son savoir-faire à des adolescents.
- Avoir des horaires réguliers, compatibles avec le fonctionnement d'un établissement scolaire

#### Rémunération

Base de rémunération :  
entre 1980 et 2300 € brut/mois  
selon le niveau de diplôme  
et l'expérience professionnelle

#### Durée

Contrat à durée déterminée pouvant  
aller jusqu'à 12 mois

Durée de travail hebdomadaire de 18 h

#### Pour candidater :

Veillez déposer votre CV, lettre de motivation et diplômes au format pdf. sur l'application Acloé :  
<https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat>

Pour consulter les programmes scolaires, vous pouvez vous rendre sur : [eduscol.education.fr](https://eduscol.education.fr)